

**Zeitschrift:** Archäologie Bern : Jahrbuch des Archäologischen Dienstes des Kantons Bern = Archéologie bernoise : annuaire du Service archéologique du canton de Berne

**Herausgeber:** Archäologischer Dienst des Kantons Bern

**Band:** - (2009)

**Artikel:** Moutier, Vieille Ville : découverte du monastère de Grandval

**Autor:** Gerber, Christophe

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-726565>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Moutier, Vieille Ville

### Découverte du monastère de Grandval

Christophe Gerber

Les importants travaux d'assainissement du réseau technique souterrain en vieille ville de Moutier ont été suivis, dès le mois de mai 2008, par le Service archéologique du canton de Berne. Si dans la ruelle de la Prévôté aucun vestige archéologique notable n'a été mis en évidence, le sous-sol ayant été fortement remanié au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, la rue Centrale a quant à elle réservé son lot de surprises. En effet, à mesure que le chantier avançait vers l'est, dès l'embranchement du Passage de l'Ours, des vestiges de murs, de sols et des

Fig. 1 : Moutier, Vieille Ville. Lors du décapage général, les premiers vestiges maçonnés apparaissent. A droite dans la tranchée, le mur 57 de la Phase 3, à gauche, celui appartenant à la Phase 4 (59) et au premier plan le solin (115) de la Phase 5. Vue vers l'est.



couches anthropiques contenant du matériel archéologique médiéval sont apparus sous le pavage de la rue Centrale, obligeant le Service archéologique à interrompre les travaux de creusement et à engager une fouille de sauvetage (fig. 1 et 2).

### Cinq phases d'occupation principales

Vu l'importance des vestiges découverts, les fouilles se sont prolongées par étapes jusqu'au début du mois de novembre. Elles ont révélé cinq phases d'occupation principales.

Les éléments les plus anciens consistent en un mur de façade (76) et un mur de refend orthogonal (120) qui appartenaient à un vaste édifice, dont l'extension exacte demeure encore inconnue. Ces murs délimitent deux pièces comportant chacune deux sols de mortier successifs (fig. 3), le dernier recouvert d'un badigeon rouge. Ultérieurement, le mur de refend fut abattu, les deux pièces réunies et revêtues d'un nouveau sol de mortier badigeonné (fig. 4). Cette transformation pourrait être contemporaine de l'agrandissement relevé en façade nord (Phase 2). Il n'est pas exclu que durant cette première phase le bâtiment se soit étendu plus au nord, comme le suggéreraient les traces de trois sols de mortier successifs repérés au-delà du mur 76. Dans cette première phase, la façade nord du bâtiment atteignait au minimum 20 m de longueur.

La Phase 2 marque un agrandissement vers le nord du bâtiment d'origine (fig. 5). Elle a été reconnue au travers de plusieurs maçonneries fragmentaires (110, 117, 152, 200, 221, 252, 271 et peut-être 119) qui délimitent une succession de pièces rectangulaires à sol de terrazzo. Les sols des nouvelles pièces ne comportent qu'un seul état de sol, contrairement à celles de la Phase 1.



Fig. 2 : Moutier, Vieille Ville. Plan des vestiges rattachés aux phases 1 et 2 du bâtiment monastique. Au nord, la succession de pièces avec sol de terrazzo se rapporte à l'agrandissement de la Phase 2. L'emprise occidentale du bâtiment est basée sur différentes observations archéologiques, mais reste hypothétique.

Un fragment de mur (36) découvert plus à l'ouest au cours des travaux pourraient se rattacher à cette même phase. Ce mur pourrait d'ailleurs bien définir la façade occidentale du bâtiment, dont le côté nord atteindrait ainsi près de 35 m. A l'est, le mur 119, dont le lien avec la maçonnerie 221 a été complètement détruit, pourrait appartenir à cette phase (orientation et alignement des murs) et suggérer une extension de l'édifice vers le nord.

En raison de l'absence de mobilier datant – toutes les pièces donnent à cet égard l'impression d'avoir été soigneusement entretenues jusqu'à leur démolition ! – les archéologues devront attendre les résultats des analyses C14 avant de préciser l'insertion chronologique de ce grand bâtiment. Seule certitude, sa destruction précède la Phase 3, dont l'abandon remonte avant 1200.



Fig. 3 : Moutier, Vieille Ville. Dans certaines pièces, trois sols de mortier successifs, fortement oxydés, datant probablement du Haut Moyen Âge, ont été mis au jour.

Au cours des Phases 1 et 2, il apparaît que notre édifice s'étendait sous les bâtiments n° 57, 57c et 59 de la rue Centrale. Le sol de terrazzo qu'Auguste Quiquerez observa au 19<sup>e</sup> siècle dans la cave du restaurant du Cerf (n° 57), et qu'il interpréta comme romain, conforte en outre nos observations.

Fig. 4 : Moutier, Vieille Ville. Vue générale du sol de mortier de la Phase 2 qui marque la réunion de deux pièces en une grande salle ou en un couloir. Au premier plan, les restes de badigeon rouge au tuileau, à l'arrière-plan le mur 74.



Fig. 5 : Moutier, Vieille Ville. Au premier plan, le mur 76 (Phase 1) et au second, le mur 152 (Phase 2) se rapportant au bâtiment du Haut Moyen Age.



Après le complet démantèlement de l'édifice des Phases 1 et 2, l'espace libéré a connu une réoccupation traduite par quelques murailles isolées, qui reprennent l'orientation des constructions antérieures. Ces nouvelles maçonneries implantées dans les décombres des édifices précédents forment la Phase 3 du site. Elles ne permettent pas de restituer de plan précis. Par contre, grâce à des tessons de céramique, la destruction de ces aménagements peut être située au plus tard vers 1200.

A la Phase 4 se rapporte un mur isolé de 114 cm d'épaisseur (fig. 1,59), dont l'orientation varie de 5° seulement par rapport aux aménagements antérieurs. Son extrémité occidentale présente de gros moellons calcaires, dont les faces visibles (ouest et sud) étaient planes et dressées avec soin. L'absence de toute autre maçonnerie plaide en faveur d'une construction particulière, ouverte au moins du côté ouest. Un mur sud parallèle (enfoui ou non conservé) devait exister devant le bâtiment n° 59. Comme le mur 59 ne s'étend pas au-delà de la maçonnerie postérieure 74, il semble pertinent de suggérer l'existence d'un mur nord-sud antérieur à cet endroit, déjà dans la Phase 4. On pourrait imaginer une sorte de tour avec porte charretière. La présence d'un niveau de circulation se rapportant à cette phase, au sud du mur, confirme l'idée d'un espace partiellement ouvert. C'est en outre de cet horizon que provient la céramique datée vers 1200 qui permet d'établir la chronologie relative provisoire des vestiges.

Dans ses « Monuments de l'Ancien évêché – Eglises », Auguste Quiquerez mentionne un bâtiment qui est défini comme sub porta (lit. au-dessus ou au-delà de la porte), dans un document de 1401. Cette indication pourrait faire référence à notre hypothétique tour-porte.

La cinquième phase d'occupation se manifeste par l'implantation d'un mur nord-sud de 140 cm d'épaisseur qui file sous l'angle nord-est du n° 59 de la rue Centrale (ancienne cure). Le rapport de cette maçonnerie avec le mur 59 décrit précédemment n'a pas pu être établi avec certitude, les éventuelles liaisons ayant été détruites lors de la pose du collecteur des eaux usées en 1921. Au vu de l'orthogonalité des deux maçonneries et de l'ajout contemporain d'un solin maçonné (115) faiblement fondé en tête du mur 59, on peut postuler une récupération ou intégration partielle de l'état de la Phase 4. Les dimensions imposantes du mur 74 et l'absence notable de tout autre mur de gabarit similaire, invitent à l'interpréter comme une enceinte ou un mur d'immunité, dont le tracé reste inconnu. La Phase 5 est la seule qui soit postérieure à 1200.

## Et un cimetière...

En limite orientale de la fouille de 2008, cinq tombes ont été découvertes. Il s'agit d'inhumations en pleine terre orientées à l'est, malheureusement déjà perturbées par d'anciens travaux de génie civil (collecteur d'eaux usées et conduite d'eau). Le niveau d'implantation des tombes n'est plus conservé, car l'ensemble de la rue a fait l'objet, à une époque indéterminée, d'un dégrappage conséquent d'une quarantaine de centimètre au moins ! Dans trois cas au moins, le corps du défunt était recouvert par une sorte de coffre de bois formé de deux planches assemblées en bâtière et fermé aux extrémités par des planchettes (fig. 6). La disposition des tombes apparaît assez lâche et une seule superposition de sépulture est attestée. Les sépultures sont postérieures au niveau de démolition de la Phase 2 qu'elles recourent. Le bon état de conservation de certains bois fournira peut-être même une datation dendrochronologique, ce qui serait d'une grande utilité pour dater cette partie méridionale du cimetière, sise une trentaine de mètres au sud de l'église Saint-Pierre, dont l'origine remonte au Haut Moyen Age.

En résumé, on note donc avec intérêt que les trois premières phases d'occupation mises en évidence à la Rue Centrale sont antérieures à 1200. Jusqu'à ce jour l'église Saint-Pierre, localisée une quarantaine de mètres au nord-est de notre fouille (fig. 7), représentait par les sarcophages monolithiques mérovingiens découverts lors de sa démolition en 1873, le plus ancien témoignage archéologique de Moutier. Il paraissait d'ailleurs raisonnable de situer à proximité même de cette église, le monastère colombanien fondé à Moutier vers le milieu du 7<sup>e</sup> siècle. Les vestiges mis au jour, en particulier ceux des Phases 1 et 2, revêtent un intérêt considérable puisqu'ils se rattachent à un des premiers monastères suisses, celui de Grandisvallis. Quoique l'on ne puisse pour l'heure identifier clairement la fonction et l'organisation intérieure du bâtiment dégagé, sa découverte n'en constitue pas moins un événement majeur de l'archéologie suisse en 2008 !



Fig. 6 : Moutier, Vieille Ville. Certaines tombes mises au jour, telle la structure 212, ont révélé une intéressante construction funéraire en bois formée de deux planches disposées en bâtière, fermée aux extrémités par des planchettes.

Fig. 7 : Moutier, Vieille Ville. Extrait du plan cadastral de 1851 avec en rouge clair le secteur fouillé en 2008, au nord-est l'église Saint-Pierre et en limite de document l'église collégiale de Sainte-Marie et Saint-Germain. Archives de l'Etat de Berne, VAB 126.

